

➤ Réception de déchets verts

➤ Réception de déchets fermentescibles

➤ Vente de compost

## STATION DE COMPOSTAGE DE DECHETS VERTS & FERMENTESCIBLES



# Le compostage :

## Définition :

C'est un procédé biologique qui permet par l'apport d'air, la dégradation accélérée de déchets organiques et conduit à l'obtention d'un compost. Les réactions de compostage dégagent de la chaleur qui hygiénise le compost, c'est-à-dire élimine les agents pathogènes contenus dans les déchets entrants.

## Notre procédé :

- 1) **La réception :** Les déchets végétaux sont stockés et nous effectuons le tri éventuel des indésirables (plastiques, verres, pierres ...).
- 2) **Le broyage :** Il est réalisé à l'aide d'un broyeur qui lacèrent et défibrent la matière ce qui permet d'activer la décomposition de la matière organique.
- 3) **Le contrôle des température :** Il permet de surveiller le processus de fermentation car la température des andains doit être comprise entre 60° et 70° de moyenne afin d'accéder la phase thermophile (c'est-à-dire que les pathogènes et les graines adventices éventuellement présentes dans les déchets soient détruits).
- 4) **L'aération :** Comme pour nous, l'oxygène est indispensable à la vie des organismes. Une bonne aération engendrera une bonne décomposition des matières organiques. Pour garder une bonne oxygénation, nous retournons nos andains avec des engins mécaniques. Le retournement permet un redémarrage de la fermentation et la température va de nouveau augmenter.
- 5) **L'humidification :** Elle doit se situer aux alentours de 50 à 60%. L'eau est nécessaire au développement des micro-organismes. Elle est principalement apportée par les composés azotés (pelouses) et l'arrosage que nous effectuons en pompant l'eau stockée dans les bassins de récupération d'eau. Un manque d'eau va ralentir la décomposition mais un surplus aussi (pas de monter de températures) et peut provoquer un processus anaérobique qui favorisera les mauvaises odeurs.
- 6) **La maturation :** Après 4 aérations de moyenne, notre produit accède à sa transformation finale de la matière organique en élément nourriciers, eau et oxygène est appelée « minéralisation » et au fur et à mesure de la décomposition des matières organiques, l'humus se forme.
- 7) **Le criblage :** La phase d'affinage est effectuée avec un crible qui par un mouvement rotatif du trommel, le produit fin est séparé des éléments grossiers (appelés « refus »).
- 8) **Les refus (*Broyat de gros diamètre*) :** Ils sont remis en tête de processus afin d'être rebroyés.
- 9) **L'analyse :** Chaque lot de compost est analysé en laboratoire pour être sûre qu'il réponde à la NORME NFU 44-051
- 10) **La valorisation :** Le compost de végétaux est vendu aux particuliers, collectivités, paysagistes et le compost composé de déchets organiques fermentescibles est épandu en agriculture.